

M. le président d'Environnement 92

M. le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Bonjour,

Suite à votre questionnaire, voici mes réponses en bleu

Quelle sont vos options en matière de déplacements dans notre département ?

Les transports électriques, doivent être favorisés (communs et individuels). Le covoiturage organisé. Les pistes cyclables généralisées.

Et en ce qui concerne la voirie, par exemple, les RD 1 et RD 7 que doit faire le département?

Je ne connais pas ces 2 dossiers. Mais d'une façon générale je suis opposé aux voies rapides en centre ville et favorable aux enfouissements et aux transports en commun (T7).

2. Le bien-être des Alto-séquanais est lié à la présence d'espaces verts. Le Président Sarkozy a souhaité, lorsqu'il présidait le département, que chaque habitant soit à 10 minutes de marche à pied d'un espace vert. Les quatre forêts de notre département constituent des espaces verts de grande qualité mais distribués géographiquement de manière hétérogène et leur entretien laisse à désirer depuis la suppression des subventions du Conseil général destinées à leur entretien. Que pensez-vous faire pour améliorer l'entretien et l'accès aux espaces verts et notamment forestiers de notre département ?

Le développement des espaces verts et leur entretien est une priorité absolue. Le projet de Nicolas SARKOZY doit être mené à bien. Nous devons veiller à ne pas sous traiter ce qui peut-être fait en interne. Le Département possède des ressources sous utilisées.

3. Et la Seine ? Quelle doit être la politique du département pour répondre à ses différentes fonctions : ludique, transport (passagers et marchandises), qualité de l'eau ?

La Seine est un lieu extraordinaire pour la promenade, la pratique de différents sports, et le transport. Une économie dédiée doit y être développée avec la Région et le Grand Paris.

4. Quelles mesures préconiserez-vous pour favoriser le maintien et la relance de l'industrie, notamment par le développement des PMI et de l'artisanat ainsi que pour la formation professionnelle dans notre département ?

Je ne suis pas favorable à la surindustrialisation de notre région qui possède déjà une densité humaine considérable. Nous devons veiller à améliorer notre taux de chômage en favorisant le développement des services et l'artisanat. La formation professionnelle doit faire sa mutation pour atteindre des seuils plus dignes d'un pays comme le nôtre. Le problème passe par une réforme législative dans laquelle le département devra s'engouffrer pour aider les entreprises dans un partenariat intelligent à se tourner massivement vers la formation en alternance.

5. Cherté et pénurie sont les maîtres mots en matière de logement dans notre département. Quelle politique envisagez-vous de promouvoir dans ce domaine en complément des dispositifs existants?

Je ne suis pas favorable à une urbanisation outrancière. Désormais les bâtiments devront adopter des normes environnementales draconiennes pour être en consommation positive. C'est le chemin vertueux que devra suivre le Département.

6. Quelles sont vos orientations en matière de protection des forêts domaniales et du patrimoine bâti de notre département ?

Nous devons favoriser le développement et la protection de nos forêts par une politique active et prioritaire. Aucun déboisement ne pourra être envisagé sans une juste compensation naturelle. Je suis favorable à une politique ambitieuse : pas une rue sans arbres.

7. Si vous avez l'intention de saisir le Conseil Général d'autres sujets importants en relation avec l'environnement et le cadre de vie, merci de nous en faire part également et, le cas échéant, de préciser vos objectifs et projets.

En 2014 les Conseillers Territoriaux auront une meilleure vision des problèmes locaux, départementaux et régionaux. Dans cette attente le Département devra prendre en compte dès 2011 de cette nouvelle donne et favoriser l'information transversale afin que chaque conseiller qu'il soit élu de Département ou de la Région puisse appréhender l'ensemble de la problématique environnementale (mais pas seulement).

Bien cordialement

Bernard LEPIDI

Vice-Président



9, boulevard du Château

92200 NEUILLY S/SEINE

bernard@lepidi.com

LD: +33 (01) 47 47 06 16

Gsm : +33 (0)6 11 47 67 67

www.lepidi.com